

Vos principales obligations réglementaires

- Réaliser le document unique d'évaluation des risques comprenant l'analyse du poste de soudeur (à disposition des salariés)
- Informer et former vos salariés sur les risques professionnels (formations spécifiques)
- Réaliser obligatoirement les vérifications annuelles par un organisme agréé

Besoin d'aide? Vous pouvez contacter vos conseillers :

- Le médecin du travail

- Le contrôleur Carsat



SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

Park services, 1461 Avenue du CATEAU
CS 50 182 – 59404 CAMBRAI CEDEX
Tél : 03.27.72.63.63 – Fax 03.27.72.63.64
e-mail : contact@aismtcai.com
www.aismtcai.com

SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL



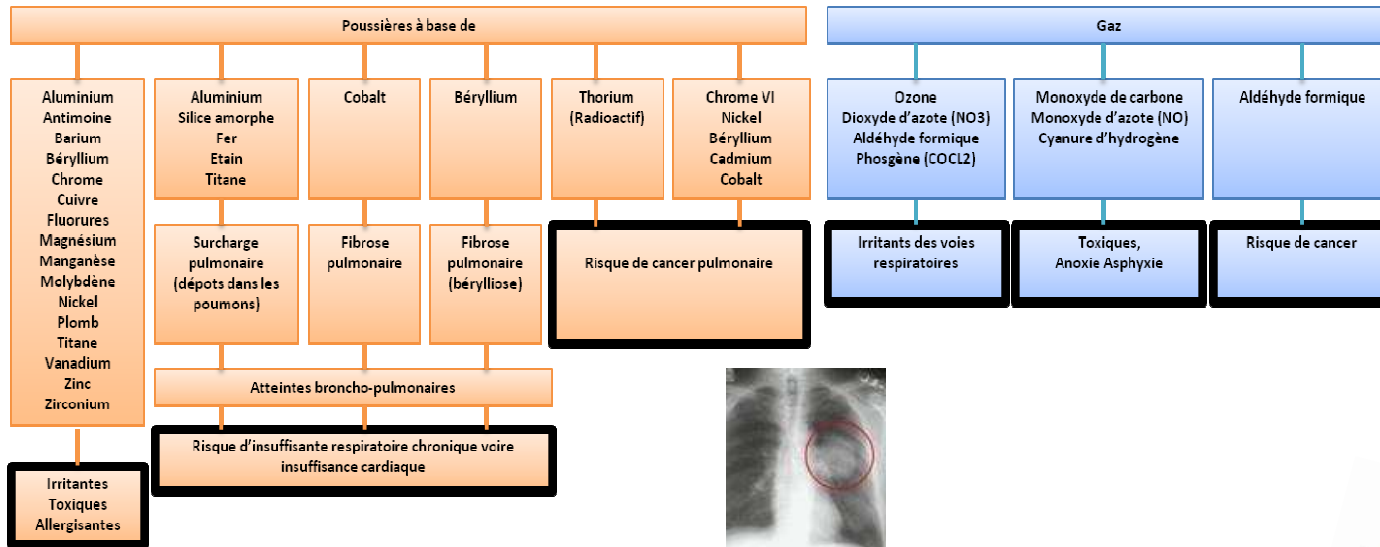
Prévention des risques liés à la soudure



Les risques des fumées de soudure

Leur composition est très complexe. Le niveau de risque global dépend :

du métal d'apport + du métal de base + du revêtement + du gaz



Comment protéger vos salariés ?



- Étude aéraulique de l'atelier (débit d'air, ventilateur) pour le bon choix du dispositif d'aération (efficacité)
- Vérifier annuellement l'efficacité de ces dispositifs
- Vérifier annuellement la quantité de polluants (gaz et particules) dans l'atmosphère de travail du salarié
- Adapter les équipements de protection individuelle **en fonction des mesures réalisées** (masque de type FFP3 voire cagoule à ventilation assistée) si le dispositif d'aspiration est à améliorer



Les autres risques



Les effets

Les protections à mettre à disposition

- projections de métal incandescent → Incendie, brûlures cutanées



- ultra violet, infra rouge → lésions oculaires (coup d'arc, ...) parfois irréversibles,

- bruit → fatigue, stress, surdité



- manutentions, postures → troubles musculo squelettiques (mal au dos, tendinites, ...) → systèmes d'aides à la manutention, support de pièces, ...



Espace confiné : tous les risques sont augmentés ! Dans ce cas il est impératif de contrôler l'atmosphère (oxygène, dioxyde de carbone), de prévoir des moyens d'évacuation (harnais) et de travailler à 2 personnes minimum.